

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW Code 01

PLAN NORD

Des travaux majeurs sur la route 389 pour le tronçon entre Fire Lake et Fermont

Fermont, le 13 novembre 2009 — Le ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Norman MacMillan, accompagné de M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, sont heureux d'annoncer aujourd'hui que les travaux pour le tronçon Fire Lake et Fermont seront priorisés dans le cadre des investissements annoncés de 438 millions de dollars pour la réfection de la route 389.

Ainsi, le ministre MacMillan a confirmé que le ministère des Transports procédera à la reconstruction complète du tronçon sur une distance de 86 km. Le projet nécessitera des investissements de 100 millions de dollars qui visent à corriger des problématiques liées à la construction et à l'entretien de cette portion de la route 389 en plus d'améliorer la sécurité des usagers.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Plan Nord qui vise à développer le Nord québécois tout en stimulant l'économie régionale dans un souci de développement durable. « Investir dans les infrastructures routières, particulièrement dans l'amélioration de cet axe routier, démontre la volonté de notre gouvernement de doter la région d'une infrastructure de qualité. La route 389 constitue un accès privilégié au territoire qui, par son développement, favorisera la mise en valeur d'un potentiel économique considérable et permettra de stimuler l'emploi », a déclaré le ministre MacMillan.

Ces travaux entre Fire Lake et Fermont figurent parmi cinq projets spécifiques retenus pour l'amélioration de la route 389 qui nécessiteront un investissement total de 438 millions sur 10 ans et permettront la création de 3 300 emplois. Les différents travaux consisteront dans la correction de tracé et de profil sur cette route de la Côte-Nord.

« Ces investissements permettront de rendre la route 389 plus sécuritaire en améliorant la fluidité de la circulation de cette route particulièrement utilisée par les divers transporteurs, les travailleurs miniers et forestiers, ainsi que les résidents de Fermont et du Labrador. », a indiqué M. Simard.

Les travaux permettront à terme, d'harmoniser le réseau routier du Québec à celui de Terre-Neuve-et-Labrador avec la fin du projet de la route Trans-Labrador (route 500-510) et ainsi de faciliter les déplacements et échanges interprovinciaux.



Sources : Dany Hubert
Attaché de presse
Cabinet du ministre délégué aux Transports
418 643-6980

Jack Roy
Attaché de presse
Cabinet du ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune
418 643-7295

Information : Relations avec les médias
Ministère des Transports du Québec
Tél. Québec : 418 644-4444
Tél. Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724